

L'info Baie-Johan-Beetz

Votre mensuel de la vie
communautaire

40^e édition – Mars 2018



Municipalité



Codes d'éthique et de déontologie des élu(e)s et des employé(e)s municipaux

Voici une présentation sommaire des codes d'éthique et de déontologie des élu(e)s et des employé(e)s que le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 6 février dernier. L'objectif ici n'est pas de reprendre de façon exhaustive chacun des articles mais bien de faire ressortir les éléments clés.

La municipalité, dans son code d'éthique et de déontologie, cible six valeurs à respecter autant par les élu(e)s que les employé(e)s. Ainsi, l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les membres du conseil, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité en plus de l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil ou d'employé.

Le code d'éthique et de déontologie s'avère un outil de discernement utile pour reconnaître les situations réelles, potentielles ou apparentes de conflit d'intérêts autant dans les cas d'utilisation des ressources de la municipalité ou encore d'utilisation ou de communication de renseignements confidentiels.

Chaque situation est envisagée en posant cinq questions :

- Quel est l'avantage tiré ?
- Est-ce que c'est dans un intérêt personnel ?
- Est-ce que c'est dans l'intérêt d'un proche ?
- Est-ce que c'est dans l'intérêt du public en général ?
- Quel intérêt est prépondérant ?

Si vous voulez consulter les codes d'éthique et de déontologie des élu(e)s et des employé(e)s, ils sont disponibles au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité, au www.baiejohanbeetz.qc.ca.

Certains sujets de l'administration ou de la politique municipale vous questionnent et vous aimeriez en savoir plus. Vous pouvez nous proposer des sujets qui pourraient paraître dans L'Info Baie-Johan-Beetz !

Anniversaires de naissance

| | |
|--|--------------------|
| | Julie Plante |
| | Daniel Harvey |
| | Sylvio Tanguay |
| | Bernadette Tanguay |

Joyeux anniversaire à tous !

Si votre anniversaire ne se retrouve pas dans la liste, veuillez nous en faire part. Nous corrigerons la situation.

Élection partielle à Baie-Johan-Beetz

Suite à la démission du conseiller au poste 6, monsieur Frédérick Gagnon, un siège est devenu vacant sur le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz.

Ainsi, le 6 mai 2018, il se tiendra une élection partielle afin d'élire une nouvelle conseillère ou un nouveau conseiller pour rendre ce service civique à la population baie-johannaise.

La période de mise en candidature se déroulera du 23 mars au 6 avril 2018. Surveillez l'avis public d'élection partielle qui est affichée à l'épicerie Les Choix de Marguerite et au bureau municipal.

Si vous avez des questions concernant le rôle et les responsabilités d'élu d'une municipalité, vous pouvez nous joindre au bureau municipal ou encore consulter L'Info Baie-Johan-Beetz de décembre 2017 qui est toujours disponible sur notre site internet sous l'onglet « Vivre à Baie-Johan-Beetz ».



Calendrier



| Dimanche | | Lundi | | Mardi | | Mercredi | |
|---|-----------|--|---|--|--|--|---|
| | 25 |  | 26 | | 27 | | 28 |
| | | 18 h 30 à 19 h 30 Bibliothèque | | | | | |
|  | 4 |  |  | 5 |  | 6 | 7 |
| 14 h Patinage avec musique 16 h Tire sur la neige 19 h Glissade dans la côte Johan-Beetz | | 18 h 30 à 19 h 30 Bibliothèque | | Dès 8 h Grand arrivage à la COOP | | | |
| | 11 |  | 12 |  | 13 | | 14 |
| 13h30 Cercle d'écriture « Sous la plume de Lumina » | | 18 h 30 à 19 h 30 Bibliothèque | | 20 h Séance ordinaire du conseil municipal | | | |
| | 18 |  |  | 19 |  | 20 |  |
| | | 18 h 20 à 19 h 20 Bibliothèque 19 h 30 Célébration de la Parole pour la fête de Saint Joseph | | Dès 8 h Grand arrivage à la COOP | | 19 h Réunion du conseil d'administration de la COOP | |
| | 25 |  | 26 | | 27 | | 28 |
| | | 18 h 30 à 19 h 30 Bibliothèque | | | | | |

Municipalité

Loisirs

COOP

Église



Conseil municipal



Église



Festival des neiges



Collecte des matières résiduelles



Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz

des activités



2018



| Jeudi | | Vendredi | | Samedi | | INFO EAU POTABLE Vous recevez à l'intérieur de cette édition de L'Info Baie-Johan-Beetz, un dépliant concernant les trihalométhanes dans l'eau potable. Ce composé chimique que l'on représente par le sigle « THM », est présent dans l'eau suite à la désinfection à l'aide du chlore. Ainsi, c'est la matière organique en suspension dans l'eau qui réagit avec le chlore. Ensemble, ils forment ce nouveau composé chimique qui pourrait (puisque ce n'est pas encore prouvé) avoir un impact sur la santé. Il s'agit d'un sous-produit de la désinfection. Le dépliant ci-inclus indique des précautions simples à prendre afin d'en réduire les effets pour notre santé. Bonne lecture ! |
|--|---|--|--|--------|--|--|
| 1 | 2 | 3 | | | | |
| 15 h Adoration 16 h Partage de la Parole | 12 h 30 à 13 h 30 Bibliothèque | 16h Célébration eucharistique Pour Feu Norbert Landry, Par Mme Gisèle Tanguay et M. Gérard Gallant | | | | |
| 8 | 9 | 10 | | | | |
| 15 h Adoration | Bibliothèque fermée | 16h Célébration eucharistique avec célébration communautaire du pardon Pour Feue Lise Harvey Par Lucile, Donat et Yvon Tanguay | | | | |
| 15 | 16 | 17 | | | | |
| 15 h Adoration 16 h Partage de la Parole | 12 h 30 à 13 h 30 Bibliothèque | 16h Célébration eucharistique Pour Feu Marius Turbis Par la famille Pierre Bourque | | | | |
| 22 | 23 | 24 | | | | |
| 15 h Adoration 16 h Partage de la Parole | 12 h 30 à 13 h 30 Bibliothèque | 16h Célébration eucharistique des Rameaux Pour Feus Cécile Bourque et Georges Harvey Par Ghislaine Harvey | | | | |
| 29 | 30 | 31 | | | | |
| 19 h Célébration de la Parole du Jeudi Saint | Bibliothèque fermée Bureau municipal fermé 15 h Office du Vendredi Saint | 19 h Vêpres de la Veillée pascale | | | | |

Citoyens

École

Organisme

CLSC



Bibliothèque



Collecte des matières recyclables

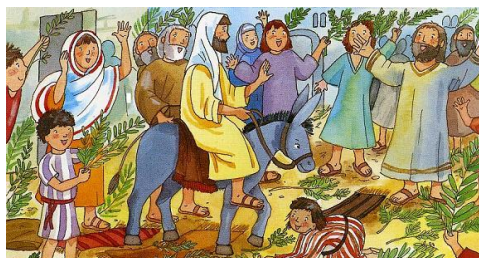
 Municipalité de Baie-Johan-Beetz
 info@baiejohanbeetz.qc.ca

 15, rue du Nord, Baie-Johan-Beetz (Québec) G0G 1B0
 Heures d'ouverture au public : lundi au vendredi 8h30-11h30

 Téléphone : 418-539-0125
 Télécopieur : 418 539-0205

Annonces communautaires

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

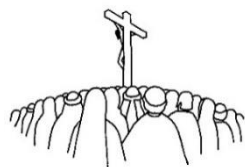


24 mars à 16 h
Célébration
eucharistique du
Dimanche des
Rameaux

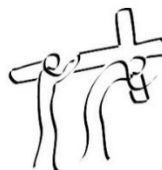


29 mars à 19 h
Célébration de la
Parole du Jeudi
Saint

30 mars
à 15 h
Office du
Vendredi Saint



30 mars
à 19 h
Chemin de la
Croix



31 mars à 19 h
Vêpres de la Veillée
pascale



Joyeuses Pâques
1^{er} avril à 11 h 30
Célébration eucharistique
de Pâques

Communiqué du service de collecte et de la RIGMREM

Le conseil des Montagnais possède maintenant un camion neuf pour le service des collectes. Ce nouveau camion est équipé d'un bras automatisé, ce qui veut dire que le chauffeur n'aura plus à descendre du camion pour vider les bacs. Pour le bon fonctionnement de votre service de collecte, il sera essentiel de respecter la bonne façon de placer votre bac, c'est-à-dire de placer le bac sur le bord de l'accotement, à un maximum de 14 pieds de la rue, d'orienter la poignée et les roues vers la maison ou dans le même sens que lorsque vous le poussez vers la rue, et de vous assurer que le couvert du bac ne soit pas attaché, ni à l'aide d'un élastique, ni d'une corde ou autre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler à la Régie au 418-533-2244.

Merci à tous de votre collaboration.

Pauline Dérapas

Coordonnatrice
Régie Intermunicipale de Gestion des
Matières Résiduelles de l'Est de la Minganie
Tél. : 418-533-2244
Courriel : rigmrem@gmail.com

Municipalité de Baie-Johan-Beetz
info@baiejohanbeetz.qc.ca

15, rue du Nord, Baie-Johan-Beetz (Québec) G0G 1B0
Heures d'ouverture au public : lundi au vendredi 8h30-11h30

Téléphone : 418-539-0125
Télécopieur : 418 539-0205